ATOUTS DES MÉTIERS DE L'AIDE ET DES SOINS
À DOMICILE DANS LE SECTEUR ASSOCIATIF

# LES IDÉES REÇUES
## REVUES & CORRIGÉES



© six.fr 01-2021

aide à domicile
LA BRANCHE

aide à domicile
LA BRANCHE

IDÉE REÇUE N°1

## “ LES MÉTIERS DE L’AIDE À DOMICILE SE COMPOSENT UNIQUEMENT DE PETITS BOULOTS ET D’EMPLOIS PRÉCAIRES ”






IDÉE REVUE ET CORRIGÉE ! N°1

## LES MÉTIERS DE L’AIDE À DOMICILE SONT DES EMPLOIS PÉRENNES

**86 %** des salarié.e.s sont en CDI

**14 %** en CDD

**>10 ANS** d’ancienneté pour près d’un.e salarié.e sur deux

De plus, ce sont des **emplois non délocalisables**,
des emplois **dans toute la France**,
dans nos **5005 structures**,
dans tous les bassins d’emploi (**rural/urbain**).

*Chiffres issus du rapport de Branche 2018.*

IDÉE REÇUE N°2

## “ CE SONT DES MÉTIERS SANS QUALIFICATION, TOUT LE MONDE PEUT LE FAIRE ”






IDÉE REVUE N°2 ET CORRIGÉE !

## LES MÉTIERS DE L'AIDE À DOMICILE SONT DES MÉTIERS MAJORITAIREMENT QUALIFIÉS

**65 %** **du personnel est qualifié** (toutes filières confondues), c'est-à-dire détient un diplôme reconnu par notre branche professionnelle (59% en 2015).
Diplômes de travail social pour l'essentiel.

## LE SECTEUR RECRUTE ÉGALEMENT DES PERSONNES NON DIPLÔMÉES

Le métier d'agent.e à domicile est accessible **sans diplôme particulier** mais les salarié.e.s suivent des **formations professionnalisantes et /ou diplômantes** pour développer leur parcours professionnel.

*Chiffres issus du rapport de branche 2018*

aide à domicile LA BRANCHE

IDÉE REÇUE N°3

# “ LES SALARIÉ.E.S NE SONT PAS FORMÉ.E.S ”






IDÉE REVUE ET CORRIGÉE ! N°3

## UNE POLITIQUE DE FORMATION DYNAMIQUE ET AMBITIEUSE

Taux dédié à la formation professionnelle :

**2,04 %** (supérieur au taux légal : 0,55% à 1% en fonction de l’effectif)

**En 2017**

**118 101** stagiaires, pour

**3,5** millions d’heures de formation

**>73** millions d’euros pour former les salarié.e.s de la Branche

**Parcours de formation tout au long de la vie :**
connaissance des publics accompagnés, PRAP (prévention des risques liés à l’activité physique), approfondissement connaissance des pathologies… Possibilité de suivre des formations diplômantes.

*Chiffres OPCA Uniformation*

aide à domicile LA BRANCHE

IDÉE REÇUE N°4

# “ CE SONT DES EMPLOIS À TEMPS TRÈS PARTIELS ”






IDÉE REVUE N°4 ET CORRIGÉE !

## POUR LES PERSONNELS D'INTERVENTION, UNE DURÉE DU TRAVAIL QUI S'ACCROÎT AVEC LA QUALIFICATION

**11 %** des personnels d'intervention sont à temps plein,

**89 %** à temps partiel

Pour les salarié.e.s à temps partiel :

**108 H/MOIS : temps de travail moyen**

Pour les personnels d'intervention les plus qualifiés, temps de travail moyen :

**117 H/MOIS** (TISF), soit 77% d'un temps plein

**106 H/MOIS** (aide-soignant), soit 70% d'un temps plein

**118 H/MOIS** (auxiliaire de vie sociale), 78% d'un temps plein

*Chiffres issus du rapport de Branche 2018*

aide à domicile LA BRANCHE

IDÉE REÇUE N°5

# “ CE SONT DES EMPLOIS TRÈS MAL PAYÉS ”






IDÉE REVUE N°5 ET CORRIGÉE !

## RÉMUNÉRATIONS

Salaires **mensuels (temps plein).** Rémunération évoluant en fonction de l’**ancienneté** et de la **qualification :**

| | |
|---|---|
| Agent.e à domicile - salaire débutant.e : | SMIC* |
| Employé.e à domicile - salaire débutant.e : | SMIC* |
| Auxiliaire de vie sociale - salaire débutant.e : | 1592 €/BRUT |
| Aide-soignant.e - salaire débutant.e : | 1592 €/BRUT |
| TISF - salaire débutant.e : | 1726 €/BRUT |
| Infirmier.ère - salaire débutant.e : | 1974 €/BRUT |

Actions continues des partenaires sociaux (employeurs et organisations syndicales) de la Branche : signature fin février 2020 d’un accord revalorisant les salaires en moyenne de plus de 16%. En attente de la validation des pouvoirs publics.

**1554,58 € BRUT au 01/01/2021*
*Chiffres issus du rapport de branche 2018*

aide à domicile LA BRANCHE

IDÉE REÇUE N°6

## “ LES DÉPLACEMENTS NE SONT PAS PRIS EN CHARGES ET LES SALARIÉ.E.S N’ONT PAS DE PROTECTION SOCIALE ”




IDÉE REVUE ET CORRIGÉE ! N°6

### DÉPLACEMENTS PRIS EN CHARGE

**Les frais et les temps** sont pris en charge entre toutes les séquences de travail consécutives ou non. Pour les frais : le remboursement se fait sur la base de 0,35 €/km.

### COUVERTURE SOCIALE COMPLÈTE (PRÉVOYANCE)

Garantie maintien de salaire (assurance arrêt maladie, accident du travail), garantie incapacité (3 ans de prise en charge), garantie invalidité et décès.

### COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

Un régime de base avec une option confort et une option confort+ possible.

Prise en charge du coût de la complémentaire santé de base, à 58% par l’employeur.

### CONGÉS D’ANCIENNETÉ

Congé supplémentaire par tranche de 5 ans d’ancienneté dans la structure.

IDÉE REÇUE N°1

## “ MÉTIERS DÉVALORISANTS AVEC QUE DU MÉNAGE, UNIQUEMENT AUPRÈS DE PERSONNES ÂGÉES ET ON NE VEUT PAS DE JEUNE ”




IDÉE REVUE ET CORRIGÉE N°1

### MÉTIERS AU CŒUR DU LIEN SOCIAL

Accompagnement dans les actes essentiels de la vie, aide à la parentalité, lutte contre l’isolement... auprès des personnes de tous âges, parfois en situation de handicap et auprès des familles.

### CAMPAGNE FORTE DE COMMUNICATION DE LA BRANCHE AUPRÈS DES JEUNES

ZOOM Métiers Onisep - Partenariat avec les missions locales.

**Prérequis essentiels pour travailler dans notre branche :**

- **Sens du contact, savoir-être**
- **Maîtrise de la langue française**
- **Autonomie, esprit d’initiative**
- **Mobilité :** permis B et voiture recommandée

IDÉE REÇUE N°8

# “ C’EST UN TRAVAIL ISOLÉ ”






IDÉE REVUE ET CORRIGÉE ! N°8

## UN RÉFÉRENT : LE RESPONSABLE DE SECTEUR

Les salarié.e.s travaillent de manière **autonome, mais pas seul.e.s.** Travail au sein d’une équipe pluri-disciplinaire et sous la responsabilité de leur encadrant.e intermédiaire : le.a responsable de secteur ou l’infirmier.e coordonateur.rice (en SSIAD et SPASAD).

## RÉUNIONS D’ÉQUIPE ET DE COORDINATION

Régulièrement organisées pour échanger sur les situations prises en charge, mais également sur les pratiques professionnelles.

## DISPOSITIF D’ÉCOUTE ET D’AIDE PSYCHOLOGIQUE

Service indépendant d’écoute, aide et accompagnement psychologique **Pro Consulte**. Service gratuit ouvert à tou.te.s les salarié.e.s de la branche associative de l’aide à domicile, 24h/24h et 7j/7.

## FONDS SOCIAL DE BRANCHE

Actions individuelles ou collectives à destination des structures et des salarié.e.s de la Branche : aide au permis, location de voiture, aide au logement pour les personnes en situation de handicap, accompagnement en cas d’hospitalisation du ou de la salarié.e.

# IMAGES POSITIVES DU MÉTIER



MÉTIER D'ÉQUIPE AVEC UN RÉSEAU DIVERSIFIÉ

MÉTIER QUI PRODUIT DE LA VALEUR LOCALEMENT, NON DÉLOCALISABLE

MÉTIER QUI ENRICHIT PAR LE CONTACT AVEC LES PERSONNES



MÉTIER QUI DONNE DU SENS AU TRAVAIL



aide à domicile
LA BRANCHE

# MÉTIER DE L'HUMAIN

MÉTIER QUI PERMET DE L'INITIATIVE ET DE LA RESPONSABILITÉ



MÉTIER ACCESSIBLE À TOUT ÂGE

